



RAPPORT 2018



UNION DES PAYSANS FRIBOURGEOIS
Chambre fribourgeoise d'agriculture

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
LE MOT DU DIRECTEUR	3
L'ANNEE AGRICOLE 2017 EN CHIFFRES	4
DEFENSE PROFESSIONNELLE	6
SERVICES	9
GERANCES	13
COMMISSIONS DE L'UPF	16
MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF	18
DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP	18
COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF	19

IMPRESSUM

Editeur: Union des Paysans Fribourgeois, Rte de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot, Tél. 026 467 30 00, Fax 026 467 30 01, info@upf-fbv.ch, www.agri-fribourg.ch. **Collaboration:** Beat Andrey (BA), Pierre-Alain Bapst (PAB), Monika Bineau (MB), Yannick Etter (YE), Fritz Glauser (FG), Christophe Goumaz (CG), René Kolly (RK), Martine Kurzo (MK), Lucianne Lapierre (LL), Frédéric Ménétrety (FM), Nicole Neuhaus (NN), Jacques Pasquier (JP), André Remy (AR). **Conception graphique et mise en page:** Administration UPF. **Traduction:** Trait d'Union, Administration UPF. **Photos:** Chambre fribourgeoise d'agriculture (FM). **Impression:** Imprimerie St-Paul, Bd de Pérolles 38, 1700 Fribourg (papier blanchi sans chlore). Novembre 2018.



LE MOT DU ...

... PRESIDENT

La sécheresse de la saison écoulée marquera sans doute les esprits. Ce chapitre n'est pas encore clos, car il manque du fourrage pour tenir jusqu'à la fin de l'hiver ou il faut encore compléter les réserves. De plus, les conséquences sur les prairies et les récoltes de l'année prochaine sont incertaines. Notre association s'est déjà penchée sur la question de l'approvisionnement en eau de nos cultures avant l'été et a lancé des projets. Nous devons nous préparer à ces conditions climatiques extrêmes qui seront vraisemblablement de plus en plus fréquentes, prendre des mesures adaptées et collaborer avec les parties concernées et les autorités. Il en va de la pérennité de notre production, de nos revenus et de notre avenir. Le changement climatique est un fait. Je suis convaincu que c'est un défi qui concerne toute la société et que l'agriculture fait partie de la solution. Par contre, nous avons besoin des moyens nécessaires car nos efforts ont un prix!

Un autre sujet qui me travaille: après le succès à l'automne 2017 du vote sur la sécurité alimentaire, l'agriculture a été prise entre deux feux en septembre en raison des deux sujets de votations agricoles. Ces deux textes (trop) complexes ont divisé la communauté paysanne. Ce clivage me préoccupe, d'autant plus que nous sommes à l'aube des débats sur la politique agricole 22+. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre une telle fracture au sein du paysage agricole. Nous ne ferions qu'entrer dans le jeu des adeptes de la maxime «diviser pour mieux régner»!

Une réorientation constante de la PA entraîne des dissensions parmi les paysans concernant la répartition des fonds dont personne ne sort gagnant! Nous avons besoin de stabilité et de fiabilité pour nous permettre de planifier nos activités agricoles! Nous ne voulons pas d'une nouvelle réforme coûteuse des exigences, mais une amélioration des revenus. Ce serait là une action concrète en faveur d'une agriculture durable!

Fritz Glauser

... DIRECTEUR

Cette année 2018 marque les 170 ans de la création de l'Union des Paysans Fribourgeois. C'est en effet le 21 février 1848 qu'un texte constitutif fondateur est adressé à des personnalités du canton. L'objet de cette circulaire est un appel à promouvoir l'idée de fonder enfin une Société fribourgeoise d'agriculture. Cet appel intervient dans un contexte politique et économique difficile. Depuis plusieurs années, l'économie européenne est en crise entre ancienne économie et nouvelle ère industrielle. Les progrès techniques impactent déjà les coûts de production et les mauvaises récoltes plongent certaines régions dans la disette. L'agitation sociale et politique menace. L'agriculture a besoin de serrer les rangs, se développer et défendre ses prix déjà sous pression et rappeler qu'elle est le premier secteur économique du canton avec ses 20'000 paysans.

Au début du XIX^e siècle, l'agriculture fribourgeoise évolue et doit s'adapter rapidement pour nourrir la population du canton qui atteint presque 100'000 habitants. L'arrivée de nouvelles cultures comme la betterave fourragère ou le colza changent l'assolement. La jachère millénaire disparaît. La priorité donnée aux cultures évolue vers l'élevage qui se développe aussi peu à peu. Le progrès agricole est un thème de société et intéresse autant les nobles que les paysans. L'appel de février 1848 réunit les représentants des vieilles familles patriciennes, paysans, ouvriers, hommes de loi et représentants de l'économie. Réunir les agriculteurs s'avère être une réussite puisque 370 adhésions sont totalisées avant la fin de l'année. Avec un premier axe basé sur la pratique et un second traitant des nouvelles initiatives à lancer, les objectifs des fondateurs ont fait mouche en ciblant l'amélioration des conditions de vie des paysans, la lutte contre la paupérisation et la promotion des nouvelles techniques agraires permettant d'augmenter le rendement. La pérennité de l'UPF est aussi révélatrice de sa nécessité et de son utilité, les premiers objectifs visés sont aujourd'hui toujours d'actualité.

Frédéric Ménétreay

L'ANNEE AGRICOLE 2017 EN CHIFFRES

Un début d'année à la météo très variable avec des extrêmes marqués a caractérisé les premiers mois de 2017. Après un hiver froid et un début d'année doux, le gel a frappé les cultures fruitières et viticoles en avril, à un moment sensible. Selon les régions et les sites, les pertes se sont avérées désastreuses. Le mois de janvier a en effet été le plus froid de ces 30 dernières années. Une couche neigeuse a cependant protégé les cultures. Février et mars ont été inhabituellement doux et l'hiver est resté généralement trop sec. Avril a aussi commencé en douceur. Le choc a été d'autant plus grand à mi-avril, à l'arrivée d'intenses gelées nocturnes atteignant moins 13 degrés et de chutes de neige en plaine. Grâce aux précipitations régulières et aux températures clémentes, les cultures restantes ont offert un bon rendement et une belle qualité. Après un mois de juillet assez frais et de forts orages au mois d'août, septembre et octobre ont connu une accalmie avec un temps principalement doux et ensoleillé. Un épais manteau neigeux a protégé les alpages de la rigueur de l'hiver. La montée à l'alpage a eu lieu à l'époque habituelle et malgré un mois de juin sec, le fourrage était en principe suffisant. Le soleil de mai a permis une belle fenaison précoce. Les récoltes se sont situées dans la norme et la qualité du foin s'est avérée excellente. Début septembre, la neige s'est invitée en altitude et a précipité la désalpe. A l'arrivée de l'automne, les granges débordaient de foin et de regain. L'ensilage aussi a été abondant et de bonne qualité. La récolte des céréales ayant résisté au gel d'avril s'est avérée exceptionnellement abondante. Leur qualité aussi a été excellente, tant en termes de poids à l'hectolitre que d'indice de chute et de teneur en protéines. Les rendements du colza ont dépassé ceux de l'année précédente et ont répondu aux attentes de nombreux agriculteurs. Les prix pour tous les oléagineux sont restés stables. Les terres allouées à la culture de tournesol et de soja ont encore légèrement augmenté en 2017. Après les maigres récoltes de 2015 et 2016, celle de 2017 a permis de reconstituer les stocks de sucre. A cause de l'abandon du quota sucrier et des limites d'exportation

dans l'UE au 30 septembre 2017, la culture betteravière helvétique continue de subir une forte pression et le prix indicatif a encore chuté. Les rendements de pommes de terre ont dépassé ceux des deux années précédentes, mais n'ont pas tout à fait atteint ceux de 2012. A l'échelle nationale, les qualités se sont avérées satisfaisantes et les calibres plutôt grands, générant ainsi une offre homogène, mais les rendements moyens supérieurs et une demande légèrement en baisse ont engendré des prix indicatifs à la production inférieurs à la fourchette tarifaire pour toutes les variétés. Pour le marché des légumes, la météo a bouleversé les échelonnements prévus, représentant un défi majeur pour les producteurs. Printemps estival suivi de gel et d'un développement moyen de la production tout au long de l'année ont caractérisé l'année maraîchère 2017. Après un bon développement en début d'année, le gel d'avril a gravement endommagé les vignes, pratiquement partout en Suisse. Selon le lieu, l'altitude et la variété, les dégâts varient de pertes totales à modérées. Certaines parcelles du Vully ont été particulièrement fortement touchées. Pour la culture fruitière, les gelées inhabituelles ont frappé de nombreuses cultures de fruits et de baies en pleine phase de croissance sensible, alors qu'elles portaient déjà des fleurs et de petits fruits. A cause du gel, les volumes de production sont restés très faibles selon les endroits par rapport à une récolte normale.

Le lait et la viande de porc sont restés un souci pour les éleveurs, mais les conditions du marché de la production animale ont été bonnes. En raison du prix bas persistant du lait, le cheptel laitier a encore diminué. Toute l'année, les vaches de boucherie ont été très convoitées aussi tout comme la viande de veau et le marché de viande d'égal. Sur les marchés publics, les prix Proviande des bêtes d'engraissement ont largement été dépassés. Malgré une demande satisfaisante, aucune hausse des prix n'a été observée. Pendant les neuf premiers mois, la production de viande de porc a augmenté d'environ 0,5 % comparativement à 2016 pour la même période.



L'ANNEE AGRICOLE 2017 EN CHIFFRES

Les œufs et poulets suisses conservent la faveur des consommateurs. La part nationale de la consommation globale dépasse pour la première fois le seuil des 60 % pour les œufs et l'avoisine pour les poulets.

Au début de l'année, les prix du lait de centrale étaient si bas que l'existence de nombreux producteurs était menacée. La lutte pour l'augmentation du prix indicatif du lait A a donc donné le ton du premier semestre 2017. Le recul de la production laitière depuis le 2e semestre 2016 a entraîné une amélioration croissante de la situation initiale. Le 23 août, l'Interprofession du lait a augmenté le prix indicatif du lait A à 68 centimes le kilo, soit une hausse de 3 centimes pour le dernier trimestre de 2017.

Les résultats du dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope pour les exploitations agricoles suisses de 2017 indiquent une augmentation du revenu agricole de 5,6 % par rapport à 2016. Par exploitation, le revenu s'élève en moyenne à Fr. 67'800.--. La hausse constatée s'explique principalement par les très bonnes récoltes dans les grandes cultures, en quantité comme en qualité, ainsi que l'augmentation des prix du bétail de boucherie. Pour certaines régions de Suisse, une légère augmentation du prix du lait au second semestre 2017 a aussi eu un effet positif. Ces résultats de productions sectorielles et régionales ont eu un effet favorable plus important que les pertes considérables de rendement causées par les gelées tardives d'avril 2017 dans les cultures fruitières et les vignes. Le revenu extra-agricole des ménages agricoles a lui aussi augmenté de 3,3 %. La hausse totale du revenu est de 4,4 % en moyenne. Le revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale a augmenté de 5,9 % à Fr. 47'200.--. Par rapport au reste de la population, l'agriculture, avec un revenu annuel moyen inférieur à Fr. 50'000.--, est encore très loin derrière des métiers comparables.

Selon l'Office fédéral de la statistique, la valeur de la production agricole s'est élevée à 10,311 milliards de francs en 2017, soit 0,07 % de plus que l'année passée.

Les productions, autant animales que végétales y ont contribué à hauteur de 48,9 % et respectivement 40,0 %. Les 11,1 % restants sont issus des services agricoles et des activités accessoires non agricoles.

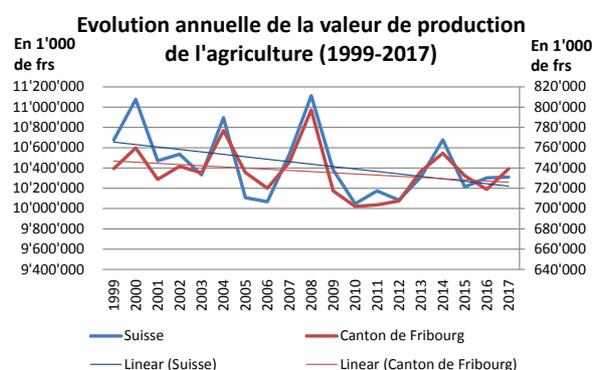


Figure 1: Valeur de production agricole en Suisse et dans le canton de Fribourg

Evolution du nombre d'exploitations dans le canton de Fribourg

Année	2000	2015	2016	2017
Exploitations	3'804	2'910	2'866	2'840
Evolution annuelle		-27	-44	-26
		-0.9%	-1.5%	-0.9%

Table 1: Les exploitations agricoles fribourgeoises

Evolution du nombre d'exploitations en Suisse

Année	2000	2015	2016	2017
Exploitations	70'537	53'232	52'263	51'620
Evolution annuelle		-814	-969	-643
		-1.5%	-1.8%	-1.2%

Table 2: Les exploitations agricoles suisses

Sources: Office fédéral de la statistique / Union Suisse des Paysans-Agristat

La valeur de la production agricole fribourgeoise stagne depuis plusieurs années vers 730 mio de francs. Elle suit la même tendance à la baisse que la valeur suisse (figure 1). La diminution du nombre d'exploitations en 2017 était plutôt faible avec moins de 1 % pour Fribourg (table 1). (FM) •

DEFENSE PROFESSIONNELLE

Sécheresse

La durée de la sécheresse de 2018 est exceptionnelle et encore jamais constatée depuis l'enregistrement des données par MétéoSuisse en 1864. La sécheresse a en effet déjà débuté en avril et n'a toujours pas cessé à l'automne. En fonction des cellules orageuses, certaines régions ont été moins défavorisées que d'autres. Malgré ces cas isolés, la situation est grave puisque d'avril à octobre le déficit hydrique avoisine en moyenne suisse 30 %, voire 50 % dans certaines régions. Les cultures récoltées en été comme le blé ou le colza n'ont pas trop souffert de la situation, tout comme le maïs qui s'est assez bien développé dans notre région sur les sols plus profonds. La production herbagère a par contre énormément souffert de la sécheresse. La production fourragère a été très hétérogène, elle fut nettement meilleure dans les régions où sont tombées seulement quelques précipitations en août et septembre. Le bilan fourrager pour de nombreuses exploitations restera cependant très négatif avec parfois une forte diminution de la récolte dès la 2^e coupe déjà. Pour de nombreuses exploitations, cela a nécessité des achats de foin ou la vente de bétail. Les cultures de betteraves sucrières et de pommes de terre ont beaucoup souffert du manque de pluie dans certaines régions et des différences de production et de qualité très variables ont été constatées. Pour la viticulture par contre, le millésime 2018 devrait probablement rester dans les annales comme un des plus exceptionnels en raison de la météo idéale pour la vigne. L'arboriculture a aussi bénéficié de cette météo extraordinaire avec des rendements importants et très clairement hors norme. Les conséquences de cette dramatique sécheresse se feront sentir en 2019 encore, notamment aussi avec les risques de chutes de prix de la viande de bœuf en raison des ventes de bétail pour cause de manque de foin, effet déjà constaté. (FM)

Plan directeur cantonal

Après de longs travaux et une consultation importante, le Conseil d'Etat a approuvé en octobre la version définitive du plan directeur et l'a transmis

à la Confédération pour obtenir une approbation du Conseil fédéral avant le 1^{er} mai 2019. Concernant l'agriculture, le nouveau principe le plus important ayant été apporté au projet est la meilleure protection obtenue pour les surfaces d'assolement et une diminution du mitage du territoire. Un autre aspect positif est la régionalisation de l'aménagement du territoire avec des incitations à la concentration de nouvelles zones constructibles autour de centres plus urbanisés. La 2^e révision de l'aménagement du territoire concernera les zones non construites et en particulier l'agriculture. (FM)

Initiatives populaires concernant l'agriculture

Le 23 septembre 2018, ce n'est qu'un an après le plébiscite en faveur de l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution suisse que le peuple a été appelé à voter sur deux nouvelles initiatives concernant l'agriculture ainsi que la provenance et la qualité des denrées alimentaires. Il s'agissait des initiatives populaires «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques» et «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous». Même si elles ont été nettement mieux accueillies en Suisse romande, ces deux initiatives populaires pour des aliments équitables et pour la souveraineté alimentaire n'ont pas réussi à convaincre une majorité des votants. Cependant, les pourcentages élevés de oui montrent clairement, heureusement, que la population accorde une grande importance à notre agriculture suisse familiale. Le soutien à notre agriculture de qualité et de proximité a ainsi été clairement réaffirmé après le plébiscite de l'article constitutionnel sur la sécurité alimentaire et le secteur agricole et alimentaire qui doit rester au service d'une production durable et doit rester au centre des préoccupations de notre pays. Le Conseil fédéral doit maintenant absolument en tenir compte lors de la conception de la nouvelle politique agricole en cas de signatures de traités internationaux.

Les enseignements à tirer de ces campagnes de votations ne sont pas forcément en faveur de



PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES. 
www.agriculture.ch

l'agriculture. Alors que la tâche prioritaire aurait été de travailler concrètement à l'application du projet de sécurité alimentaire accepté par le peuple en 2017, durant la campagne de votation, les avis se sont malheureusement opposés jusqu'au sein de la base paysanne sur ce que devrait être l'avenir de l'agriculture. Avec le terrain occupé par trop d'initiatives, l'agriculture court le risque d'être prise en otage par des partis politiques ou associations aux idées et arguments politiques plus démagogues qu'agronomiques et devant tendre à l'amélioration des conditions sociales et économiques de nos familles paysannes.

Cette tendance imprègne la discussion sur l'avenir de l'agriculture suisse. Si tout le monde va de son avis bien affirmé sur le sujet, une minorité veut en fine payer le prix juste au paysan et sait ce que signifie travailler la terre.

Après l'agriculture de subsistance jusqu'au début du siècle passé, l'agriculture fédérale de l'après-guerre et la découverte de l'agriculture des marchés dans les années nonante, le temps de l'agriculture participative citoyenne est finalement arrivé. La tendance influence fortement la discussion sur l'avenir de l'agriculture suisse.

Si, par ces initiatives agricoles, il est de fait encore positif de sensibiliser la population à une production locale, équitable, rentable et durable dans l'intérêt de notre paysannerie, il est par contre dangereux de laisser le champ libre aux argumentations qui ne visent pas vraiment à aider le développement de notre agriculture mais à défendre des enjeux politiques. Laisser le terrain de ces discussions politiques et des enjeux sociaux de l'agriculture aux pseudos amis de l'agriculture, c'est donner une plateforme de communication à des partis ou groupements de citoyens plus au fait des méthodes de communication que de l'agriculture. Le dégât d'image provoqué par de mauvais développements de la défense de la paysannerie risque de peser encore lourdement sur l'avis que se fait la population de notre agriculture réelle et sur les vrais enjeux qui la menacent. Pour l'avenir de nos familles paysannes, il eut été de meilleur conseil d'affronter ensemble les dernières théories

DEFENSE PROFESSIONNELLE

fumeuses visant à nouveau la libéralisation de l'agriculture que d'opposer des visions finalement pas si éloignées l'une de l'autre de notre agriculture du futur. (FM)

Promotion de l'agriculture

Amener la ferme aux citoyens ou amener nos concitoyens sur les fermes lors du 1^{er} août pour sensibiliser chacun à la beauté mais aussi à la complexité des nombreuses facettes de l'agriculture est une communication très importante pour sensibiliser petits et grands à nos denrées alimentaires saine, de qualité et de proximité. (YE)

Village de l'Avent, Fribourg 2017

En décembre 2017, et pour la seconde année consécutive, s'est tenu sur les Grand-Places à Fribourg le Village de l'Avent, manifestation mise sur pied par Fribourg Tourisme. Au programme: stands d'artisanat et de produits du terroir, patinoire, manège, restauration et surtout, la fameuse Ferme de l'Avent de l'UPF! Après le succès de l'édition 2016, les activités de la Ferme, réalisées en collaboration avec Un Air de Campagne à Villaz-St-Pierre, ont pu bénéficier d'un espace plus important, permettant de présenter plus d'animaux et d'améliorer les animations. Environ 200 enfants des classes primaires de la ville sont également venus visiter les lieux. Ces visites sont primordiales pour sensibiliser les consommateurs de demain à notre agriculture, une action de communication très importante pour la première découverte des petits citoyens au monde agricole. Des tours à dos de poneys étaient également organisés sur les week-ends, un moment toujours apprécié par les enfants et leurs parents! (YE)

Ferme de La Bénichon, Estavayer-le-Lac 2018

La Bénichon du Pays de Fribourg s'est tenue cette année le dernier week-end d'août dans le chef-lieu broyard. Les organisateurs ont pris le pari d'ancrer les festivités au cœur historique du bourg, ce qui a contribué à une excellente ambiance permettant également aux commerces locaux de participer à la fête.

DEFENSE PROFESSIONNELLE

La traditionnelle Ferme de La Bénichon a été installée par l'UPF sur le parvis de la Collégiale. Nos partenaires, notamment l'Ecole à la Ferme et l'Association Fribourgeoise des Paysannes, ont permis à une foule de badauds et d'enfants d'en connaître plus sur les différentes facettes de l'agriculture. Miel, herbes aromatiques, céréales et bien sûr les animaux de la ferme étaient au programme de divers ateliers qui ont attiré plus de 650 enfants entre vendredi et dimanche. Globalement, ce sont près de 15'000 personnes qui ont fréquenté cette mise en valeur de l'agriculture fribourgeoise! (YE)

Brunch du 1^{er} août 2018

Véritable succès qui ne se dément pas année après année, le traditionnel Brunch du 1^{er} août a attiré près de 150'000 convives sur 360 exploitations agricoles de Suisse lors de la journée de la Fête nationale. Pour l'agriculture, cela représente une magnifique occasion afin de communiquer sur les activités quotidiennes des familles paysannes. Partager les délices de la production de denrées alimentaires locales de proximité, saine et de qualité pour nos concitoyens est une expérience importante qui permet de découvrir la diversité et la qualité des produits agricoles suisses.

Pour l'édition du 26^e anniversaire, 12 familles d'agriculteurs ont organisé de magnifiques et délicieux brunchs du 1^{er} août dans le canton de Fribourg. L'UPF remercie très chaleureusement les exploitations ayant participé à l'organisation du brunch en s'investissant dans cette tâche importante pour l'image de l'agriculture fribourgeoise.

Les exploitations suivantes du canton de Fribourg ont organisé un brunch en 2018:

- Fam. Michel Bapst, Vuisternens-en-Ogoz
- Fam. Anne et Gérard Biland, Buvette des Invuettes, Charmey
- Fam. Isabelle et Bertrand Barras, Romanens
- Fam. Jeannine et Otto Buchs, Alpage Oberer Euschels, Jaun
- Fam. David et Louis Dévaud, Bouloz
- Fam. Fouzia et Pierre-Yves Ducry, Dompierre

- Fam. Claude Magnin, Cottens
- Fam. Hubert Oberson, Montagny-les-Monts
- Fam. Maryline et Pascal Panchaud, Villarimboud
- Pflegeheim Jeuss, M. Pierre Aufranc, Jeuss
- Fam. Anni et Alfons Raemy, Alpage Seeweid, Schwarzsee
- Fam. Dominique Zamofing, Posieux

Pour l'édition 2019, de nouvelles exploitations sont recherchées dans tout le canton. Les exploitations intéressées à organiser le brunch en 2019 peuvent contacter la Chambre fribourgeoise d'agriculture ou s'inscrire auprès de l'Union Suisse des Paysans sur le site www.brunch.ch. (FM)

Décès de notre ancien président et membre d'honneur Jean-Nicolas Philiponna

L'agriculture fribourgeoise a appris avec grande tristesse la nouvelle du décès subit à l'âge de 75 ans le 15 août 2018 de notre ancien président et membre d'honneur Jean-Nicolas Philiponna. Son engagement au service de la cause paysanne a fortement marqué le développement de l'agriculture fribourgeoise et de l'UPF au cours des dernières décennies. De part son investissement inlassable dans ses fonctions politiques cantonales et nationales ainsi que comme président de l'UPF, il a su défendre les intérêts des paysans avec une vision d'avenir optimiste et combative. De son engagement pour la reconnaissance des fleurons de nos produits du terroir restera en particulier la défense et l'obtention des AOP pour le Gruyère AOP et le Vacherin Fribourgeois AOP ainsi que la cofondation de l'Association pour la Promotion des Produits du Terroir du Pays de Fribourg. Le renforcement de la présence de la promotion des produits sur les marchés en Suisse et à l'étranger est un héritage auquel a aussi très activement participé Jean-Nicolas Philiponna. Au cours de sa carrière de défense professionnelle, il a su écouter ses collègues paysans et défendre des causes en poursuivant des buts clairs visant toujours l'amélioration de la situation de notre agriculture fribourgeoise. (FM) •



SERVICES - ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL

Réseaux écologiques

Avec les contributions pour la mise en réseaux des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), la Confédération soutient les exploitants agricoles qui participent à un projet de mise en réseau des SPB. Les contributions pour la mise en réseau ont pour but de soutenir les membres des réseaux écologiques qui s'engagent à mettre en place des mesures pour leurs SPB.

La Chambre fribourgeoise d'agriculture (CFA) les soutient activement dans cette démarche en effectuant les suivis sur le terrain, les visites individuelles obligatoires pendant la période de 8 ans et la rédaction du rapport initial de dépôt de projet, intermédiaire et final. Divers articles et panneaux sont à la disposition des agriculteurs pour les aider à informer le public de leurs actions. Des journées d'information sous forme de stands sont également régulièrement organisées. Des actions ciblées individuelles peuvent être mises sur pied à la demande comme la plantation d'une haie avec des écoles par exemple.

En septembre 2017, la CFA a eu l'occasion de reprendre le réseau du Lac de Lussy qui avait terminé sa première période de 6 ans. Bordant le réseau de la Basse-veveysse et comprenant une surface de protection de la nature d'importance nationale au bord du Lac de Lussy, il a été décidé de fusionner ces deux réseaux pour créer le réseau de la Veveysse d'une surface de près de 2'000 ha. Au mois de janvier 2018, 4 réseaux suivis par la CFA ont achevé leur première phase de 4 ans et présenté leur rapport intermédiaire. Tous avaient atteint les objectifs fixés et peuvent sereinement envisager de terminer la période de 8 ans.

Au printemps, le réseau écologique Beauregard a mandaté la CFA pour le suivi de sa 2^e période de 8 ans. Le rapport de reconduction a été présenté aux autorités cantonales à la fin du mois de septembre. Le réseau Beauregard compte 24 agriculteurs dans un périmètre de 627 ha à cheval sur les communes de Cheiry, Surpierre et Valbroye.

Il complète l'offre des réseaux écologiques broyards qui représentent la moitié des réseaux

gérés par l'UPF. Les autres se répartissent entre les districts de la Gruyère, de la Sarine et de la Veveysse. Ce nouveau membre porte à 12 le nombre de réseaux gérés par l'UPF, représentant quelques 500 agriculteurs. (LL)



Les réseaux agro-écologiques

But : Améliorer les déplacements de la faune et la dissémination de la flore.
Créer des conditions favorables à diverses espèces.
Fournir refuge et ressources aux plantes et aux animaux.

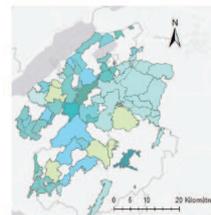


Principales surfaces prises en compte :

Prairies extensives, peu intensives	Pâturages extensifs
Haies, bosquets	Jachères, ourlets, bandes fleuries
Arbres fruitiers haute-tige	Arbres indigènes isolés

Mise en place :

- Démarche volontaire des agriculteurs
- Identification d'espèces cibles à préserver
- Exigences d'exploitation
- Min. 7% de la surface agricole utile



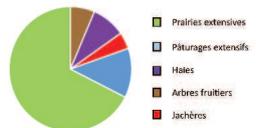
Les réseaux écologiques du canton de FR

Financement : Confédération et cantons

Durée : Min. 8 ans

Exigences:

- Limitation de la fumure et des produits phytosanitaires
- Fauche des prairies au plus tôt au 15 juin
- Mise en place de mesures supplémentaires par rapport à l'OPD



Exemple de répartition des SPB dans un réseau écologique
Source : CFA



© Chambre fribourgeoise d'agriculture

Biodiversité en zone d'estivage

Le nombre d'évaluations annuelles de biodiversité en estivage a logiquement diminué depuis le lancement de la mesure en 2014. Les exploitations n'ayant pas encore effectué de relevé de la qualité de la biodiversité sur leur alpage peuvent toujours s'annoncer auprès de la Chambre fribourgeoise d'agriculture pour 2019. (FM)

Qualité du paysage

Le programme de qualité du paysage est bien établi. Les 3 projets réalisés et/ou suivis par la CFA en 2014 se sont bien développés et atteignent tous une bonne participation. (FM) •

SERVICES - ASSURANCES

Des assurances adaptées aux exploitations agricoles

L'optimisation des assurances pour son exploitation agricole est une nécessité absolue afin de sereinement sereinement l'avenir et d'affronter les coups durs avec un soutien financier et moral solide. La Chambre fribourgeoise d'agriculture offre avec succès depuis plusieurs décennies des assurances ciblées aux besoins des familles paysannes et de leurs employés. Sans un filet de sécurité aux mailles bien serrées, l'avenir d'une exploitation peut être menacé en cas de problème de santé. Il en va de même pour les employés pas ou mal assurés. En cas d'accident ou de maladie, les retombées financières peuvent très vite atteindre des sommes très importantes et lourdes à porter pour une entreprise familiale agricole. Si bien assurer sa famille est aujourd'hui une évidence pour beaucoup, il ne faut pas négliger les couvertures en assurances dont il faut disposer pour son personnel d'exploitation. Avec ses partenaires, la Chambre fribourgeoise d'agriculture offre aux exploitations agricoles fribourgeoises des assurances garantissant des couvertures adaptées pour leur personnel.

Assurance globale pour employés agricoles

Le contrat d'assurance globale, spécialement conçu pour l'agriculture, est un premier pas à effectuer lors de l'engagement de personnel agricole sur l'exploitation, afin de disposer du pack nécessaire concernant les couvertures d'assurances. Avec la convention d'assurance globale, les employés sont couverts pour les assurances obligatoires dès leur 1^{er} jour de travail avec des primes avantageuses. Une simple convention suffit pour s'affilier.

Assurance obligatoire des soins (AOS) - «Caisse maladie» (LAMal)

Toute personne résidente ou travaillant en Suisse doit en principe être assurée auprès d'une caisse maladie suisse. C'est évidemment aussi le cas pour les employés agricoles extra-familiaux.

Assurance indemnités journalières maladie (IJM)

L'ensemble de la main-d'œuvre extra-familiale doit être assurée pour la perte de gain en cas de maladie.

Assurance-accidents (LAA)

Toute la main-d'œuvre extra-familiale doit être assurée contre les accidents professionnels (AP), les maladies professionnelles (MP) et lorsque le temps de travail est supérieur à 8 h. par semaine, contre les accidents non-professionnels (ANP).

Prévoyance professionnelle - «Caisse de pension» (LPP)

L'ensemble de la main-d'œuvre extra-familiale qui perçoit un salaire mensuel brut dès Fr. 1'762.50 (2018) pour une période d'au moins 3 mois est soumis à l'assurance obligatoire pour les risques de décès et d'invalidité dès le 1^{er} janvier qui suit ses 17 ans révolus et, pour la vieillesse, dès le 1^{er} janvier qui suit ses 24 ans révolus.

Responsabilité civile (RC) pour les employés étrangers (assurance facultative)

En supplément, l'employeur peut souscrire une assurance responsabilité civile pour les employés étrangers assurés auprès de la caisse maladie dans le cadre de l'assurance globale.

Assurances des apprentis agricoles

Les exploitations formatrices doivent conclure une couverture d'assurance pour leurs apprentis conformément aux prescriptions légales et aux dispositions contenues dans le contrat d'apprentissage et le contrat-type de travail (CTT) pour l'agriculture. La conclusion d'une assurance complémentaire, décès ou décès/invalidité, pour l'apprenti(e) est fortement recommandée.

Des conseils pour aider les exploitations

Pour de plus amples informations et pour tout conseil au sujet de l'assurance globale, contactez directement la Chambre fribourgeoise d'agriculture. (FM)



SERVICES - COMPTABILITE AGRICOLE

AGRO Fiduciaire / Treuhand Fribourg

Domaine d'activité

L'activité principale de l'AGRO Fiduciaire Fribourgeoise SA est la tenue et le bouclage des comptabilités agricoles. Durant l'exercice 2017, la fiduciaire a bouclé 371 comptabilités, y compris les décomptes d'immeubles pour les propriétaires de domaines agricoles qui sont membres de communautés. Un peu plus de la moitié des clients ont tenu leur comptabilité par un logiciel proposé par notre service, l'autre moitié a utilisé les fiches comptables. La déclaration d'impôt a également été remplie pour 321 clients. Le transfert e-banking du format DTA à ISO en 2018 s'est bien passé. Les efforts des programmeurs ont porté leurs fruits.

Formation

La formation annuelle des comptables, organisée par fidagri / Agridea, était consacrée au nouveau guide pour la valeur de rendement en agriculture. Les comptables se sont surtout préoccupés de la comptabilisation future des valeurs locatives de logements concernant les exploitations ayant deux exploitants. Dorénavant, il ne sera plus comptabilisé qu'un seul logement à la valeur locative de logement agricole. Tous les autres logements sont calculés sur la base d'un appartement privé. D'autres thèmes étaient l'impôt sur les bénéfices de liquidation à fin de carrière et la prévoyance vieillesse et assurances en agriculture. La séance d'information interne a eu lieu au siège de la société. Les nouveautés fiscales cantonales ont été traitées et des informations administratives ont été échangées.

Personnel

Peter Andrey est à la retraite. Il termine ses derniers bouclages pour l'exercice 2017. Ses mandats seront par la suite répartis aux autres comptables. Nous le remercions pour tout son travail pendant les 26 ans d'activité en faveur de la Fiduciaire et lui souhaitons une excellente retraite bien méritée. (BA)

Fiscalité agricole

Le bénéfice de liquidation est composé des bénéfices sur les ventes bétail et chédail réalisées au cours des deux derniers exercices. S'y ajoutent les amortissements cumulés sur les immeubles, les installations fixes et les amortissements éventuels sur les terres ainsi que les subventions au moment de l'arrêt d'activité d'indépendant. Selon l'art. 11 de la loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes (LHID), ces bénéfices sont imposés après soustraction de la prime AVS au taux de prévoyance. Le bénéfice dépassant la lacune de prévoyance est imposé à 6 % maximum. Pour pouvoir profiter du taux de prévoyance, l'agriculteur doit avoir atteint 55 ans révolus. En cas d'invalidité, aucune limite d'âge n'est déterminante. Une autre condition est l'arrêt définitif de l'activité lucrative d'indépendant.

Cette forme d'imposition du bénéfice de liquidation est possible depuis la votation du 24 février 2008, où le peuple suisse avait accepté la 2^e réforme de l'imposition des entreprises. Si on voterait aujourd'hui, un tel vote serait difficilement gagné et les bénéfices de liquidation seraient toujours ajoutés au revenu ordinaire. (BA)

Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg

La 76^e assemblée générale a eu lieu le mercredi 2 mai 2018 au Restaurant des Carabinières à St-Aubin, sous la présidence de Georges Godel, Conseiller d'Etat. Les 31 sociétaires présents ont approuvé le rapport d'activité et les comptes. Johnny Fleury du secteur bâtiments ruraux et aides aux exploitations de l'OFAG, a donné quelques informations importantes et résumées du nouveau guide d'estimation de la valeur de rendement.

En 2017, le Conseil d'administration a tenu trois séances où il a traité les affaires courantes et surtout analysé les demandes de cautions. Durant l'année écoulée, il a pris les décisions suivantes: 12 demandes de cautionnement ont été prises en considération par le Conseil d'administration. La somme des nouveaux cautionnements s'est élevée à Fr. 2'028'000.--.

SERVICES - EXPERTISES ET TAXATIONS UPF

Sur les 12 engagements contractés en 2017, 4 concernaient une reprise du capital fermier pour un montant de Fr. 680'000.--; 5 concernaient des nouveaux ruraux, abattoir à poulets et porcherie pour la somme de Fr. 963'000.-- , 2 des achats de terres agricoles pour un montant de Fr. 325'000.-- et 1 la rénovation d'un appartement s'élevant à Fr. 60'000.--.

A la fin 2017, compte tenu des libérations, des amortissements et des nouveaux engagements, la société garantissait 118 comptes pour une somme totale de Fr. 11'582'667.--. Au 31 décembre 2017, la capacité de cautionnement se montait à Fr. 33'483'871.--.

L'utilisation des machines agricoles par plusieurs exploitants est devenue primordiale. De nombreuses collaborations entre agriculteurs et la fondation d'entreprises travaux agricoles se sont développées depuis plusieurs années. Par le biais de des médias électroniques à disposition, on pourrait encore mieux organiser la location et la facturation des machines entre agriculteurs. Avec la forte pression sur les prix des produits agricoles, il sera à l'avenir essentiel de réduire les frais de production à tous les niveaux. (BA)

Expertises et taxations UPF

Durant l'année 2017, les 4 collaborateurs du service, correspondant à environ 2.5 EPT, ont effectué plus de 300 expertises.

Les expertises en vue du financement par le Service de l'agriculture sous forme de crédits d'investissements ou subventions AF ont représenté près du quart du chiffre d'affaires. Un 2^e quart est apporté par les conseils financiers et fiscaux, alors que le solde est essentiellement attribué aux taxations d'immeubles et transferts d'exploitations. Les conseils en collaboration inter-entreprises et les calculs de fermages sont marginaux dans le résultat financier, ils ont par contre leur importance dans le conseil rapide par téléphone.

Nous constatons une augmentation de la complexité des dossiers à traiter, par l'effet conjugué de plusieurs facteurs. D'abord la mise en conformité du plan d'aménagement local (PAL) dans la plupart des communes, alourdie par certaines fusions de communes, a nécessité une aide à la prise de décision dans un cadre législatif où même les spécialistes y perdent leur latin.

Ensuite, la numérisation du Registre foncier n'est pas encore terminée alors que le changement des noms de rues et n° ECAB est à peine digéré. Quant aux inconnues dans l'application de la fiscalité des terrains constructibles et des tentatives pour l'atténuer, elles occasionnent des sueurs froides aux propriétaires exploitants.

Dans ce contexte difficile, nous essayons de conseiller au mieux les exploitants actifs ainsi que les retraités. Nous les encourageons à anticiper grandement les questions liées à leur cessation d'activité, la prévoyance ainsi qu'au transfert du patrimoine à leur succession, qu'elle soit exploitante ou non.

La diversification de la branche agricole, bien qu'elle soit encouragée, n'est pas toujours compatible avec les différentes législations qui peuvent avoir un grand impact sur la pérennité de la propriété. Nous le constatons dans de nombreux cas.

Pour toutes ces questions, nous entretenons un bon dialogue et une excellente collaboration avec les partenaires tels que les notaires, fiduciaires et autres. Il en résulte des avantages certains pour chaque partie en présence.

D'autre part, la gestion des dossiers n'est pas toujours facile dans le sens où les demandes viennent par saccades. L'attente de décisions administratives exige également du temps et de la patience.

Enfin, tous nos remerciements vont aux collaborateurs du service qui s'engagent sans compter pour la cause des exploitants agricoles. (AR & JP) •



GERANCES

Service d'entraide et de dépannage en agriculture (SECADA)

Présidé par Joël Marmy à Villaz-St-Pierre, l'association a pour but de venir en aide aux agriculteurs fribourgeois ayant besoin de se faire seconder ou remplacer.

27 dépanneuses et dépanneurs agricoles ont accompli 115 missions dans différentes exploitations agricoles. 8'707 heures ont été effectuées en 2017 dans le cadre des dépannages agricoles et 228 heures par nos aides polyvalentes du Service ménager rural pour les tâches intérieures.

En mars 2017, le comité directeur a décidé une augmentation du salaire horaire de Fr. 2.50 pour nos temporaires. Depuis, il est plus aisé de recruter du personnel, ce qui nous permet de répondre à plus de demandes et ce qui se reflète dans l'augmentation du chiffre d'affaires de presque 80 % par rapport à 2016. Les tarifs facturés aux membres sont restés inchangés, soit Fr. 25.-- l'heure pour les cas urgents (décès, maladie, accidents et maternité) et Fr. 27.-- l'heure pour les congés, vacances, surcharges de travail et remplacement de personnel. Les non-membres paient quant à eux Fr. 33.-- l'heure (déplacements et TVA en sus).

Le SECADA est un employeur attractif pour les jeunes ayant terminé leur apprentissage, qui cherchent à acquérir de l'expérience dans différents systèmes d'exploitation.

Les réservations sont traitées du lundi matin au jeudi midi au 026 467 30 22. Le reste de la semaine, deux dépanneurs francophones assurent une permanence téléphonique aux numéros 079 769 17 52 et 079 582 05 57. Ce service est cependant réservé aux membres cotisants. (MB)

Club des jeunes éleveurs fribourgeois

Le club et ses activités sont une grande motivation pour la jeune garde paysanne fribourgeoise. Il suffit d'être passionné par l'élevage et être âgé de 12 à 35 ans pour rejoindre le club. Les intéressés peuvent se présenter à l'assemblée générale ou envoyer une lettre de motivation au comité. La Chambre fribourgeoise d'agriculture gère la facturation, les adresses et la comptabilité du club.

Le comité a de nouveau organisé l'incontournable Junior Bulle Expo qui promet des journées hautes en couleurs et qui rassemble plus de 360 génisses et 150 vaches des deux races principales de bétail d'élevage suisse. Les membres ont également pris part à la sortie annuelle pour visiter deux élevages, et à des expositions hors canton. (MB)

Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage

Le millésime 2017 reflète la continuité des dernières années avec une qualité excellente malgré quelques irrégularités qui se traduisent par 5 % de qualité 1B, dans la moyenne de l'ensemble du Gruyère AOP, avec une météo agréable et clémente. Depuis de nombreuses années, nous mettons en avant divers atouts comme la qualité, l'authenticité et la proximité. Une image idyllique et naturelle de la production de fromages au lait cru, chauffé au feu de bois, est communiquée à nos clients. Notre coopérative se trouve bien dans la cible avec ce lien entre producteur et consommateur. Une traçabilité garantie de chaque lot de fromages est une valeur sûre pour nos clients.

Félicitations: Au concours suisse des produits du terroir à Delémont: J. Ruffieux (or) et Ph. & S. Dupasquier (bronze). M. Bapst, Ch. Bourquenoud, N. Remy et Ph. & S. Dupasquier ont obtenu un diplôme à l'Olma.

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2018 le fromage d'alpage est en fête: Pour marquer le 20^e anniversaire de la coopérative, diverses animations sont prévues, découverte du millésime 2018 du Gruyère d'alpage AOP et du Vacherin Fribourgeois AOP d'alpage au lait cru, la vente aux enchères d'une sélection de fromages 2016-2017-2018 de haute qualité. Sont également prévues d'autres animations en collaboration avec la Fromagerie de Charmey, la Forge, et la Vieille Scie.

Merci à tous ceux qui nous aident, les institutions publiques, en particulier la DIAF, IPG, IPVF, UPF, son directeur, les secrétaires et comptable, le personnel de cave, nos fabricants et leur famille qui font le succès de la coopérative. (RK)

GERANCES

Terroir Fribourg

Parmi les cantons suisses, Fribourg occupe la 8e place en terme de superficie. En ce qui concerne la gastronomie et ceci sans être trop chauvin, j'ose prétendre que notre canton occupe une place de choix. En effet, nous pouvons être fiers de notre patrimoine gastronomique. Nous avons la chance de compter dans les différentes branches alimentaires et dans les différentes régions des spécialités à nulles autres pareilles.

Nous avons défini un nouveau visuel qui va nous aider à communiquer de manière plus ciblée sur 12 produits traditionnels fribourgeois. Bien sûr, nous n'oublions pas les autres produits, puisque ceux-ci seront mis en évidence à l'aide de notre label «certifié Terroir Fribourg», qui a lui aussi été relooké.

En 2017, la tendance à la consommation de produits locaux a continué à se développer. Différents débats autour de la question de savoir s'il est préférable de consommer des denrées alimentaires régionales issues d'une agriculture conventionnelle ou s'il est préférable de consommer des aliments bio importés ont eu lieu dans plusieurs médias.

Après analyse de ces différents paramètres, notre association a pris la décision d'associer les avantages d'une production régionale et du mode de production. Nous encourageons la consommation de denrées alimentaires locales et rappelons aux amateurs de produits bio qu'il est tout à fait possible de consommer du local bio.

L'année 2017 a également été celle de la signature d'un partenariat avec un ambassadeur de renom en la personne d'Alain Baechler, Chef étoilé du Restaurant des Trois Tours à Bourguillon. Nul doute que l'inventivité ainsi que les prodigieuses connaissances gastronomiques d'Alain Baechler, qui peut faire valoir 18 points au guide Gault & Millau, permettront d'augmenter la lumière sur les produits du terroir fribourgeois et ainsi de les faire rayonner à l'intérieur et à l'extérieur du canton de Fribourg. (PAB)

Société fribourgeoise d'économie alpestre

Le comité de la Société fribourgeoise d'économie alpestre (SFEA) s'est réuni lors de 4 comités. Aux cours d'hiver organisés à Echarlens et Planfayon, des informations importantes de la part de la SFEA avant le début de la saison d'alpage ont été données à ses membres. Pour cette année 2018, les sujets suivants ont été présentés: «Présentation des projets en cours - Innoreg, Interreg et PA 22+», «Les activités du mouvement Volontaires montagne», «Passage de la téléphonie analogique au numérique dans les alpages», «Lutte contre la BVD: état de situation, canton de Fribourg», «Sécurité et désalpe» et «Présentation des activités 2018 de la SFEA et divers». Pour le comité, les sujets de l'organisation de la course de la société, l'attribution des subsides pour rénovations et constructions diverses dans les alpages et l'allocation des montants du Fonds Goetschmann pour familles d'agriculteurs de montagne méritantes ont fait partie des activités annuelles courantes. Les inspections d'alpages ont eu lieu dans la zone III, dite «Le Gibloux», sur les Communes de Bulle, Echarlens, Gibloux, Grangettes, Marsens, Morlon, Pont-en-Ogoz, Pont-la-Ville, Riaz, Sâles, Sorens, Vaulruz et Villorsonnens. En 2018, le comité a également suivi deux projets de développement économique, touristique et d'échanges de connaissance et de savoir-faire pour nos alpages et zone d'estivage. Ces deux projets particuliers de développement de notre économie alpestre sont cofinancés, suivis et soutenus par le comité. Le premier, INTERREG, est un projet de développement franco-suisse basé sur les sociétés alpestres intégrant le «Réseau alpestre francophone». C'était déjà dans le cadre de ce réseau, qui regroupe les sociétés d'économie alpestre de la Savoie, Haute-Savoie, de la Vallée d'Aoste, des cantons de Vaud, Valais et Fribourg, que ces sociétés ont réalisé différents projets pour les écoles par le passé, dont le coffret didactique «Un berger dans mon école». Le 2e projet, INNOREG, doit aider au développement et à la réalisation concrète de 6 projets devant amener une plus-value économique et touristique à notre économie alpestre cantonale.



GERANCES

La problématique du manque d'eau en cette période de sécheresse extrême a représenté cette année un travail supplémentaire très important sur de nombreuses exploitations d'alpages. Les années sèches et les étés plus chauds deviennent beaucoup plus fréquents que par le passé. Si ils ne sont pas encore la norme, ils ne sont en tout cas plus des exceptions. De nombreuses sources, ruisseaux ou torrents ont vu leur débit fortement diminuer, voir se tarir et les trop rares précipitations n'ont pas suffisamment alimenté les citernes. Si, depuis de nombreuses années, il a été un simple sujet d'amélioration des alpages, l'approvisionnement en eau devient aujourd'hui une question fondamentale pour de nombreux alpages afin de garantir leurs exploitations à long terme. Garder le bétail estivé en période sèche est très important afin de ne pas charger les exploitations de base alors que la production fourragère est déjà déficitaire. L'importance de l'estivage pour l'agriculture de notre canton se retrouve paradoxalement renforcée au cours des années plutôt sèches avec des montagnes où l'herbe pousse en abondance à la fonte de la neige.

Si la majorité des alpages ont été approvisionnés par des transports d'eau par la route durant l'été, comme en 2003 et 2015, les hélicoptères ont dû approvisionner une quinzaine d'alpages sans accès terrestre. Les premières livraisons effectuées par Swisshelicopter ont été coordonnées par le secrétariat de la Chambre fribourgeoise d'agriculture et de la Société fribourgeoise d'économie alpestre. Dès la demande d'intervention de l'Armée faite par le Conseil d'Etat sur proposition de l'Organe Cantonal de Conduite (OCC), la responsabilité de la coordination a été assurée par l'OCC avec le soutien de la CFA et de la SFEA, de l'Armée et de la police. Au total, 17 alpages ont été approvisionnés par les hélicoptères et 422'200 litres d'eau ont été livrés. Si les livraisons effectuées par l'Armée sont gratuites, les frais liés aux livraisons civiles sont facturés et seront répartis entre tous les bénéficiaires de livraisons d'eau après déduction des aides diverses qui auront été obtenues. (FM)

Association fribourgeoise des fermiers

Avec un effectif décompté à 98 membres, l'Association fribourgeoise des fermiers a tenu son assemblée annuelle le 5 avril 2018 à Granges (Veveyse). Les comptes 2017 bouclent à nouveau avec une perte, qui se monte à Fr. 868.--. La situation devrait cependant s'améliorer grâce à l'augmentation des cotisations décidée à la précédente assemblée, et qui déploiera ses effets à partir de l'exercice 2018. Les participants à l'assemblée font part de leur inquiétude au sujet du niveau élevé des fermages dans notre canton. Guy Chassot, représentant de l'Autorité foncière cantonale, en prend note.

L'assemblée de l'Association suisse des fermiers s'est tenue à Schüpflheim (LU). Plusieurs représentants des sections régionales se disent déçus par la teneur du nouveau Guide d'estimation de la valeur de rendement agricole et de l'Ordonnance sur le calcul des fermages. En effet, ces nouvelles dispositions vont conduire à un niveau de fermage plus élevé, qui devrait principalement impacter les entreprises agricoles. Des reproches sont émis à l'encontre de l'Association faîtière qui aurait insuffisamment défendu sa cause. (CG)

Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre

Sous la conduite de leur nouveau président José Baechler, les betteraviers fribourgeois se sont rassemblés pour leur assemblée annuelle le 25 janvier 2018 à Sugiez. Les chiffres de la campagne 2017 sont satisfaisants, mais le quota de sucre n'a pourtant pas pu être atteint. Sur Fribourg, les 341 planteurs et leurs 1'535 ha ont fourni une quantité de 114'643 t de betteraves, soit un rendement de 74.7 t/ha. Le taux de sucre a atteint le niveau élevé de 18,7 %.

Le comité de l'association s'inquiète des nombreuses menaces qui planent sur leur activité. A côté des pressions sur les prix provenant de la libéralisation des quotas en Europe, les ravageurs, maladies et adventices exercent une pression toujours plus forte sur les cultures. De surcroît, la mise en œuvre de moyens de lutte chimique est de plus en plus contestée. (CG) •

COMMISSIONS DE L'UPF

Commission d'apiculture

En 2017, la Commission d'apiculture s'est réunie les 23 février et 11 octobre. Les vols des colonies d'abeilles pendant les chaudes journées printanières ont fait l'objet d'une attention particulière. En automne 2017, un total de 28 ruchers qui avaient été fermés pour cause de loque européenne ont pu être ouverts à nouveau dans les districts du Lac et de la Singine. Ces assainissements sont rudes pour les apiculteurs, car il faut détruire les colonies contaminées. Par ailleurs, début 2017, la varroase a touché de nombreuses populations apicoles à travers le canton. Il convient d'observer de très près le taux d'infestation et de lutter contre ce ravageur agressif.

L'apparition du frelon asiatique dans l'ouest de la France et la découverte des premiers spécimens début 2017 dans le canton du Jura inquiètent les apiculteurs. Ces insectes sont capables d'exterminer des colonies entières. Il faut donc envoyer au service sanitaire apicole une photo et la localisation exacte des frelons asiatiques observés. Apiservice a par ailleurs publié un document concernant ces insectes envahisseurs. (BA)

Commission fiscale

L'échange annuel d'informations avec les autorités fiscales a eu lieu le 28 novembre 2017 dans les locaux de la Chambre fribourgeoise d'agriculture. Les discussions ont porté sur les pratiques fiscales obligatoires pour les agriculteurs indépendants. De nombreuses pratiques actuelles proviennent de décisions judiciaires cantonales et fédérales. Ainsi, selon un arrêt du Tribunal administratif fédéral, il est possible de définir les valeurs des animaux dans l'inventaire final à hauteur de 90 % des valeurs indicatives, ce qui est positif. Toutefois, il faut mentionner cette pratique dans la conclusion. Par ailleurs, les subventions pour les constructions doivent être comptabilisées en tant qu'amortissements cumulés, en vue d'une taxation ultérieure, ce qui peut avoir des conséquences très négatives au moment de transmettre l'exploitation. Il est difficile de changer les décisions qui sont défavorables aux agriculteurs. (BA)

Commission de formation professionnelle et Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Depuis l'intégration de la formation agricole au sein de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), la création des ordonnances nécessaires, soit l'ordonnance fédérale sur la formation professionnelle initiale du champ professionnel de l'agriculture et de ses professions et de son règlement d'application du 2 juillet 2008 de l'organisation du monde du travail AgriAliForm, les associations professionnelles ont dû prendre une part active au sein de la formation agricole. L'organisation du monde du travail pour la formation agricole initiale dans le canton de Fribourg, ou ORTRA cantonale, est depuis 2008 l'UPF en tant qu'organe faitier de la défense professionnelle agricole. L'UPF a créé en 2008 la Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture (CFCIA) pour l'organisation des cours. En 2012, pour répondre aux nouvelles tâches de formation professionnelle initiale incombant aux professions, comme la promotion des formations agricoles et la participation au développement de la formation aux niveaux romand et national, l'UPF a créé la Commission de formation professionnelle de l'UPF. Après plusieurs années d'activités liées à la formation professionnelle et les expériences acquises, il a été proposé au comité cantonal de l'UPF le 19 mars dernier de fusionner les deux commissions. Actuellement, le déroulement des cours et la coordination des cours interentreprises avec Laurent Guisolan sur le site de Grangeneuve fonctionnent parfaitement. En l'état, afin de simplifier les échanges et interactions entre les deux commissions et de pouvoir informer plus globalement et simplement les membres des commissions, il apparaissait logique de désormais rassembler tous les membres au sein d'une seule commission de formation professionnelle de l'UPF pour la défense du champ professionnel agricole. Accepté par le comité cantonal de l'UPF, la nouvelle commission siègera dès 2019 et sera l'unique organe décisionnel de l'UPF spécialisé dont les tâches seront dévouées à la formation agricole initiale. (FM) •



COMMISSIONS DE L'UPF

Commission d'apiculture

Andrey Beat, CFA, secrétaire

Chassot André, CCA

Cottet Charles, 3^e arrondissement forestier, Bulle

Jacquat Anne-Claude, Corserey, présidente

Monney Raphaël, Fiaugères

Ruggli Dominique, CCA

Jaquet Yves, inspecteur cant. des ruchers, SAAV

Commission fiscale

Andrey Beat, CFA

Glauser Fritz, UPF

Castella Benoît, EEC

Losey Michel, Sévaz

Maillard Cédric, EEC, secrétaire

Ménétrety Frédéric, CFA

Pillonel Raymond, Estavayer-le-Lac

Remy André, CFA, président

Sturny Héribert, EEC

Commission de formation professionnelle

Bise Philippe, Murist

Carrard Serge, Châtillon

Favre Edgar, Le Crêt

Grandgirard Pierre-André, Cugy

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond, vice-président

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Pochon Olivier, Châtillon

Rouiller Philippe, Romont

Schafer Thomas, Überstorf

Schöpfer Lukas, St. Antoni

Zahnd Roland, Wünnewil, président

Guisolan Laurent, invité CFTN

Horner Alexandre, invité CFTN

Ruggli Dominique, invité CCA

Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Rouiller Philippe, Romont, président

Schafer Thomas, Überstorf

Guisolan Laurent, CFTN, coordinateur invité

CCA: Centre de conseils agricoles

CFA: Chambre fribourgeoise d'agriculture

CFTN: Centre de formation des métiers de la terre et de la nature

EEC: Economie d'entreprise & comptabilité

SAAV: Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Etat des membres à fin octobre 2018

MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF EHRENMITGLIEDER DES FBV

Corminboeuf Pascal, Domdidier

Fasel Josef, Alterswil

Maillard Francis, Marly

DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP DELEGIERTE DES FBV AN DER VERSAMMLUNG DES SBV

Bise Sébastien, Cheyres

Brönnimann Charles, Onnens

Brügger Adrian, Düringen

Buchs Henri, Cerniat

Cotting Alexandre, Ependes

Fasel Philipp, Alterswil

Fragnière Elie, Gumefens

Gapany Olivier, Echarlens

Magnin Régis, Ursy

Maudonnet Vincent, Bossonnens

Ménétrety Frédéric, Vuissens

Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez

Pache Philippe, Lussy

Perler Hans, Guschelmuth

Savoy Michel, Attalens

Schafer Denise, Wünnewil

Schwab Friedrich, Kerzers

Spahr Daniel, St-Aubin

*4 sièges vacants - 3 nominations lors de l'assemblée générale ordinaire UPF 2018 et 1 nomination
lors des assemblées de districts UPF 2019 / 4 vakante Sitze - 3 Nominierungen anlässlich der ordent-
lichen Generalversammlung FBV 2018 und 1 Nominierung an den Bezirksversammlungen FBV 2019*



COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF KANTONALVORSTAND UND DIREKTIONSAUSSCHUSS DES FBV

	<u>Bapst Philippe, Ependes</u>
*	<u>Barras Isabelle, Romanens, vice-présidente</u>
	<u>Bertschi Jean, Orsonnens</u>
	<u>Brügger Adrian, Düdingen</u>
	<u>Buchs Henri, Cerniat</u>
	<u>Cotting René, Châtonnaye</u>
	<u>Duc Blaise, Forel</u>
	<u>Egger Angela, Guschelmuth</u>
*	<u>Gapany Olivier, Echarlens</u>
*	<u>Glaser Fritz, Châtonnaye, président</u>
	<u>Jungo Alain, Tentlingen</u>
*	<u>Maudonnet Vincent, Bossonnens</u>
	<u>Moser Michael, Kerzers</u>
	<u>Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez</u>
*	<u>Perler Hans, Guschelmuth, vice-président</u>
	<u>Perrin Eric, Semsales</u>
	<u>Riedo Norbert, Tafers</u>
*	<u>Schafer Denise, Wünnewil</u>
	<u>Schneuwly Georges, Bösinggen</u>
	<u>Schnyder Thomas, Bösinggen</u>
	<u>Schöpfer Lukas, St. Antoni</u>
*	<u>Spahr Daniel, St-Aubin</u>
*	<u>Yerly Gabriel, Berlens</u>

Invités avec voix consultative:

Gäste mit beratender Stimme:

	<u>Andrey Beat, CFA/FLK</u>
	<u>Castella Didier, DIAF/ILFD</u>
	<u>Krayenbuhl Pascal, SAgri/LwA</u>
*	<u>Ménétreay Frédéric, CFA/FLK</u>
	<u>Toffel Pascal, Grangeneuve</u>
	<u>Bapst Jean-Bernard, Cormagens</u>
	<u>Chassot Baptiste, Riaz</u>
	<u>Jaquet Frédéric, Le Châtelard</u>
	<u>Zahnd Roland, Wünnewil</u>

* **Membres du comité directeur**

* **Mitglieder des Direktionsausschusses**

CFA/FLK:

Chambre fribourgeoise d'agriculture
Freiburgische Landwirtschaftskammer

DIAF/ILFD:

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Direktion der Institutionen u. der Land- u. Forstwirtschaft

SAgri/LwA:

Service de l'agriculture
Amt für Landwirtschaft

Etat des membres nommés à fin octobre 2018
Stand der gewählten Mitglieder Ende Oktober 2018